

**Procès-verbal du conseil d'établissement  
de l'école secondaire Le Sommet**

Le 11 juin 2025

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école secondaire Le Sommet, 120 rue de la Polyvalente, Québec, tenue le mercredi 11 juin 2025 à 18 h 30, à laquelle sont présentes les personnes suivantes :

AUCLAIR, Mélanie	Parent
CARRIER, Émilie	Parent
GAGNON, Isabelle	Parent
GAUVIN, Mathieu	Parent
JORDAN, Caroline	Parent
MOENAERT, Cécile	Parent
OUELLET, Hugo	Parent
FORTIER BARBEAU, Louise	Représentante de la communauté
BÉLANGER, France	Enseignante
CÔTÉ, Patricia	Enseignante
CYR, Geneviève	Enseignante
TREMBLAY, Louis	Enseignant
VAN DEN HOONAARD, Lynn Cheryl	Enseignante
LEFEBVRE, Sophie	Professionnelle – Conseillère d'orientation
BOIES, Sophie	Soutien – Technicienne en travaux pratiques
GUERTIN, Justine	Élève du Gouvernement étudiant
LAROUCHE, Tommy	Élève du Gouvernement étudiant

**PARTICIPENT À CETTE SÉANCE**

BOULET, Sonie	Gestionnaire administrative d'établissement
GODIN, Monica	Directrice adjointe
MARTEL, Nicolas	Directeur adjoint
ROGER, Julie	Directrice adjointe
SAVARD, Yves	Directeur par intérim

**ÉTAIENT ABSENTES À CETTE SÉANCE**

DEL GUIDICE, Gina	Parent
LEMIEUX, Mylène	Directrice

## **MOT DE BIENVENUE**

Mme Émilie Carrière souhaite la bienvenue à tous les membres. M. Yves Savard présente Mme Julie Roger, directrice adjointe arrivée depuis fin février, ainsi qu'à Mme Natacha Tremblay, aide à la direction sec.1, en remplacement de Mme Valérie Parent qui sera de retour au mois d'août. Il annonce les changements au niveau de la direction soient le départ de Mme Monica Godin, directrice adjointe, qui relèvera de nouveaux défis aux services éducatifs et le départ de Mme Mylène Lemieux, directrice, qui relèvera de nouvelles fonctions dans une nouvelle école. En août, nous accueillerons M. Sébastien Godbout, nouveau directeur de l'école, qui est présentement directeur à l'école primaire La Fourmilière.

### **1. VÉRIFICATION DU QUORUM**

On constate que le quorum requis par la Loi est atteint.

### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Mot de bienvenue

1. Vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption et suivi du procès-verbal du 23 avril 2025
4. Parole au public
5. Parole aux élèves
6. Information des représentants de la communauté
7. Correspondance de la présidence : Rapport annuel 2024-2025 (art. 82)
8. Rapport du Comité de parents
9. Mise à jour budgétaire 2024-2025
10. Normes et modalités (modifications)
11. Modifications au calendrier scolaire 2025-2026
12. Grille-matières Pré-DEP 2025-2026
13. Frais scolaires 2025-2026 et budget des concentrations (art. 77.1)
14. Fournitures scolaires 2025-2026
15. Code de vie (art. 76), codes vestimentaires et code d'éthique 2025-2026
16. Mise à jour – Plan de lutte contre l'intimidation et la violence (art. 83.1)
17. Menu et liste de prix pour la cafétéria 2025-2026
18. Voyages scolaires
19. Projet éducatif : état des travaux (art. 74, 75)
20. Consultation – Règlement relatif à la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs du conseil d'administration
21. Assemblée générale annuelle de septembre 2025  
Date et postes en élection
22. Information de la direction
  - 22.1 Nouvelle concentration - Basketball
  - 22.2 Travaux d'été
23. Calendrier des activités / sorties éducatives (art. 87)
24. Bons coups
25. Autres sujets
26. Questions des membres
27. La levée de l'assemblée

Mme Caroline Jordan, secondée par Mme Mélanie Auclair propose l'adoption de l'ordre du jour sans aucun ajout.

C.E. 24-25-40

### 3. APPROBATION ET SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL 23 AVRIL 2025

Mme France Bélanger, secondé par M. Hugo Ouellet, propose l'adoption du procès-verbal avec une précision à ajouter au point 6, page 4.

C.E. 24-25-41

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Suivis :

Nous devons fournir au ministère de l'Éducation, un numéro de résolution par rapport au Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence. Notre plan avait été présenté lors de la rencontre du conseil d'établissement du 30 octobre dernier. Cependant, des ajouts avaient été apportés à notre plan de lutte à la section 2.1 *Mesures de prévention* et à la section 4 *Les violences à caractère sexuel* (nouvelle section). Un courriel a été envoyé aux membres du C.É. le 14 janvier 2025 afin d'obtenir l'approbation. Le 15 janvier 2025, nous avons reçu l'approbation de la présidente, Mme Émilie Carrier. Nous confirmons donc aujourd'hui que le numéro de résolution pour notre plan de lutte contre l'intimidation et la violence sera le C.E. 24-25-41.

M. Yves Savard fait un suivi de la part de la direction générale en lien avec le redécoupage de bassin et la clientèle. Le redécoupage a été fait en 2022, un processus sur deux années environ. Lors de ce redécoupage, la prévision du ministère de l'Éducation sur la projection de la clientèle pour l'école Le Sommet était de 1203 élèves pour 2024-2025, mais réellement nous avions 1031 élèves. Pour 2025-2026, la prévision était de 1242 élèves, et à ce jour, nous comptons 962 élèves. Lors des travaux de redécoupage, on doit tenir compte des prévisions du ministère et le pourcentage des départs entre autres vers les écoles privées. Le pourcentage de départ vers les écoles privées est en hausse. M. Savard tenait à préciser que notre école est dans le même territoire d'analyse que 3 autres écoles de Charlesbourg donc si une demande de portatives était faite pour une des trois écoles, tant que les autres écoles du secteur ne sont pas à pleine capacité, cette demande ne pourra pas être accordée par le ministère. Pour l'acceptation des élèves dans une école, à la base il faut accepter tous les élèves de notre bassin en premier, ensuite nous pouvons accepter les élèves hors bassin, mais en gardant quand même des places pour de nouveaux arrivants du bassin.

### 4. PAROLE AU PUBLIC

M. Denis Deschênes est présent ce soir à la rencontre. Il est venu ce soir pour exposer le problème que les résidents de la rue vivent chaque jour de semaine lorsque c'est la période des « scooters ». Le bruit des scooters illégalement modifiés est intense. Il demande quelle est la responsabilité de l'école par rapport aux jeunes .

M. Yves Savard mentionne à M. Deschênes que la policière-école est au fait des problèmes de « scooters ». À plusieurs reprises, nous faisons des démarches auprès du service de police. Mme Julie Roger confirme qu'une opération policière a eu lieu le 21 mai dernier. Plus d'une vingtaine de policiers étaient sur place, ils ont vérifié tous les « scooters », ils ont émis des avertissements écrits aux jeunes en spécifiant tout ce qui était non conforme sur leur « scooter » et leur a mentionné qu'ils allaient repasser dans

les prochains temps afin de donner des constats d'infraction à tous ceux qui n'auront pas remis leur véhicule en règle. M. Deschênes est bien content d'entendre cela. Cependant, il désire que l'école intervienne encore plus.

La direction mentionne que l'école n'a pas le pouvoir de donner des constats d'infraction aux élèves, mais peut faire de la prévention conjointement avec le service de police comme cela a été fait cette année. Il y a eu une journée de prévention en mai de la part du service de police et bientôt, il y aura une journée avec des sanctions. M. Nicolas Martel a participé à cette opération et non seulement il y aura des infractions, mais les policiers ont également nommé que cela pouvait aller jusqu'à la saisie du véhicule.

Un parent propose à M. Deschênes de passer le message aux voisins pour leur dire ce qui a été fait à ce jour par les policiers afin de rassurer les résidents.

Nous remercions M. Deschênes.

## 5. PAROLE AUX ÉLÈVES

Mme Justine Guertin – Première Ministre  
M. Tommy Larouche – Vice Premier Ministre

Avant de laisser la parole aux élèves, Mme Émilie Carrier tenait à les féliciter pour la remise des diplômes parce qu'ils avaient été excellents dans leur rôle lors de l'événement.

Les élèves énumèrent les activités passées et celles à venir.

Il y a eu la cérémonie de graduation. Très bel événement, belle expérience pour les élèves. Ceux-ci réalisent que le secondaire se termine bientôt.

La semaine dernière, lors du déjeuner des finissants, le personnel de la cafétéria a cuisiné un bon repas, les jeunes ont apprécié et ont aimé pouvoir faire signer leur bel album.

Il y a eu une journée de collecte de sang avec Hema-Québec. L'objectif de 100 donneurs a été dépassé. Ce fut une très belle journée dont les élèves sont fiers.

La pièce de théâtre a eu lieu début juin, c'est un très beau projet avec M. Stéphane Valois. L'événement a été très apprécié et il y a eu plusieurs spectateurs.

La soirée Oscar Night avec Miss Cheryl s'est très bien passée. Elle est très satisfaite de l'événement.

Il y a quelques semaines ont eu lieu les deux représentations du spectacle de musique avec l'enseignant M. Adam Bawa. Plusieurs spectateurs étaient présents lors des deux représentations. Mme Isabelle Gagnon a assisté à un des spectacles et soulève le talent de Tommy Larouche qui a joué plusieurs instruments de musique lors de la soirée. Cela était assez impressionnant. Ce fut vraiment un beau spectacle. Bravo!

Il y a eu mercredi dernier le Gala méritas afin de souligner les efforts de tous les élèves qui se sont démarqués cette année. Ce fut une superbe soirée. Nous avons accueilli plusieurs invités qui ont remis plusieurs prix aux élèves, dont la médaille académique remise à une ancienne élève de 5<sup>e</sup> secondaire. Des prestations de musique faisaient partie de la soirée ainsi que des trames sonores. C'est apprécié que l'école organise cette belle soirée afin de récompenser les élèves de l'école. Merci!

En mai, les élèves de 5<sup>e</sup> secondaire ont fait le voyage à New York, cela a été une très belle expérience. Les enseignants accompagnateurs étaient très contents de voyager avec les élèves. Les élèves ont passé du bon temps avec ces enseignants et aussi du bon temps entre élèves afin de célébrer la fin du secondaire.

Ce vendredi aura lieu la fête de fin d'année pour tous les élèves de l'école. Il y aura plusieurs activités à l'extérieur au programme : lancer du Tomahawk, photobooth, spectacle de musique, hot-dog gratuit, etc.

Le bal des finissants sera le 20 juin. Les décorations ont été faites à la main afin d'économiser de l'argent. Les finissants ont hâte à cet événement.

Les sports interscolaires sont maintenant terminés. L'équipe d'ultimite Frisbee a gagné la première place. L'équipe de flagfootball et l'équipe de rugby n'ont pas atteint le podium, mais ce fut une très belle saison. Les jeunes se sont bien amusés. Les entraîneurs étaient super.

Ce midi, il y a eu une partie d'improvisation avec des élèves et des membres du personnel. Beaucoup de spectateurs ont assisté et ce fut très agréable.

En mai, il y a eu la journée de la paix pour l'Ukraine. Nous avons ramassé environ 1500\$. Aujourd'hui, nous avons reçu un drapeau de l'Ukraine avec plusieurs signatures de jeunes de ce pays. De plus, ces jeunes portent maintenant le chandail des Éclaireurs du Sommet. Très beau geste d'humanité.

La semaine d'examens débute la semaine prochaine.

## **6. INFORMATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ**

Mme Louise Fortier-Barbeau mentionne que la St-Vincent de Paul vient en aide aux gens à l'année, mais qu'ils aident de plus en plus, car il y a beaucoup d'immigrants qui arrivent.

Au niveau du comptoir, nous recevons beaucoup de vêtements du Sommet. Il y a des vêtements de l'ancienne collection, mais nous recevons également de la nouvelle collection.

Mme Justine Guertin demande si l'ancienne collection sera encore permise l'an prochain. La réponse est oui, l'ancienne collection est encore valide pour l'année 2025-2026. Nous avons commencé avec la nouvelle collection en l'an 2021-2022 donc d'actualité pour 5 années, soit la dernière année en 2025-2026.

## **7. CORRESPONDANCE DE LA PRÉSIDENCE**

Aucune correspondance.

Rapport annuel 2024-2025

Chaque année le rapport annuel doit être produit et déposé à l'assemblée générale annuelle des parents en septembre. Si la présidente du CÉ, Mme Émilie Carrier, est disponible, elle viendra le présenter lors de cette soirée.

## **8. RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS**

Les procès-verbaux des rencontres du 4 décembre, du 22 janvier et du 19 mars ont été envoyés aux membres du CÉ par courriel le 23 avril dernier.

Lorsque les procès-verbaux des deux dernières rencontres (16 avril et 4 juin) seront disponibles, ils vous seront acheminés par Mme Anick Bédard.

## **9. MISE À JOUR BUDGÉTAIRE 2024-2025**

Mme Sonie Boulet présente la mise à jour budgétaire. Un document détaillé est présenté aux membres faisant état du budget initial, des résultats en date du 31 mai et de la projection des dépenses d'ici la fin de l'année.

Au niveau des revenus, certaines sommes sont à venir. Au budget de fonctionnement, selon les projections, il y aurait un surplus d'environ 27 000\$. Ce qui représente moins d'un pourcent du budget initial. Pour le budget d'investissement, le solde demeure à l'école à la fin de l'année et sera transféré à l'an prochain.

M. Yves Savard félicite Mme Sonie Boulet qui a un excellent contrôle sur le budget de l'école.

## **10. NORMES ET MODALITÉS (MODIFICATIONS)**

Mme Monica Godin présente les modifications apportées au document Normes et modalités. Elle précise qu'à la norme 3, l'obligation d'avoir des billets médicaux est seulement pour les épreuves ministérielles.

Pour la section remise des travaux, l'élève doit prendre entente avec l'enseignant pour une nouvelle date de remise si le motif est valable (maladie sérieuse, accident, décès d'un proche, convocation à un tribunal ou autre). Si le motif est non valable ou que l'entente n'est pas respectée, l'élève sera pénalisé à raison de 10% par jour ouvrable.

## **11. MODIFICATIONS AU CALENDRIER SCOLAIRE 2025-2026**

Mme Julie Roger explique les deux modifications qui sont apportées au calendrier scolaire adopté au CÉ du 23 avril dernier.

Pour la 1<sup>re</sup> étape, la date de la parution du bulletin prévue le 20 novembre sera devancée au 18 novembre pour que les parents puissent prendre connaissance des résultats de leur enfant avant les rencontres de parents/enseignants qui auront lieu les 20 et 21 novembre.

Pour la 2<sup>e</sup> étape, encore une fois pour laisser un délai d'analyse des résultats scolaires aux parents, la rencontre de parents prévue le 24 février, même jour que la disponibilité des bulletins sur le portail, sera reportée au 12 mars, soit au retour de la semaine de relâche.

Les modifications sont approuvées par les membres. Mme Cécile Moenaert, secondée par Mme Lynn Cheryl Van Den Hoonaard, approuve les modifications apportées au calendrier scolaire 2025-2026.

C.E. 24-25-42

**ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ**

## **12. GRILLE-MATIÈRES PRÉ-DEP 2025-2026**

Mme Monica Godin explique que la grille-matières Pré-DEP avait été adoptée à la rencontre du conseil d'établissement de janvier. Cependant, nous devons apporter une modification à cette grille-matières au niveau des codes de cours. Depuis des années, nous utilisons les mêmes codes de cours, mais au niveau des mathématiques, nous devons changer le code de cours qui indique que nous avons un programme local régulier (code 064352) et non un programme local long (code 063306).

La modification du code de cours est acceptée des membres. Mme Geneviève Cyr, secondée par Mme France Bélanger, approuve la grille-matières Pré-DEP avec cette modification.

C.E. 24-25-43

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **13. FRAIS SCOLAIRES 2025-2026 ET BUDGET DES CONCENTRATIONS**

Madame Sonie Boulet présente le document détaillé des frais scolaires pour l'année scolaire 2025-2026.

Le coût de l'agenda passe de 7,70 \$ à 7,90 \$. Elle explique les hausses et les baisses des montants pour chacun des effets scolaires des différents niveaux et matières par rapport à l'année en cours.

C.E. 24-25-44

Concernant les concentrations, les coûts demeurent les mêmes sauf pour la concentration art dramatique et médiatique, hausse de 50\$ et pour la concentration vélo, hausse de 200\$. Ces hausses sont dues à l'augmentation des frais pour les sorties, dont les autobus scolaires et à la remorque de location pour les vélos. À noter que le ministère attribue 300\$ (mesure PPP – Projets particuliers pédagogiques) pour chaque élève inscrit à une concentration.

Les parents questionnent l'idée d'acheter une remorque pour les vélos. Cependant, la direction mentionne que ce n'est pas seulement le coût de la remorque, mais il faut aussi penser à l'achat d'un véhicule pour tirer cette remorque, les frais d'assurance, les frais d'immatriculation, les frais de réparations, les frais d'inspection du véhicule, etc.

M. Hugo Ouellet, secondé par Mme Caroline, propose l'adoption des frais scolaires pour l'année 2025-2026.

#### **ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ**

Mme Isabelle Gagnon a l'impression qu'on retourne en arrière avec l'achat de cahiers. Elle se demande pourquoi on ramène les livres si on utilise un outil numérique comme le iPad.

Les enseignants membres du CÉ donnent des explications concernant ces choix. M. Mathieu Gauvin demande si c'est une discussion que l'école a actuellement de revenir aux cahiers d'exercices plutôt que d'utiliser les iPads. M. Yves Savard mentionne que l'an prochain, une réflexion aura lieu sur ce qu'on veut que nos jeunes fassent avec un outil technologique et à la suite de cette réflexion, des choix seront faits.

Mme Cécile Moenaert ajoute qu'il est vrai que les parents ont un rôle à jouer, comme bloquer les applications et que le temps d'utilisation doit aussi être géré à la maison. M. Savard mentionne que c'est tout l'environnement (parents, école, société) qui doit travailler de concert afin de mieux contextualiser l'utilisation d'un outil numérique en contexte scolaire à des fins d'apprentissage.

Mme Caroline Jordan donne l'idée qu'il existe des partenaires externes comme Entraide-Parents qui pourrait peut-être aider pour savoir comment gérer le temps d'écran de nos enfants. Mme Geneviève Cyr demande s'il serait possible d'avoir des rencontres de parents sur l'utilisation du iPad comme fait auparavant. La direction réitère qu'une réflexion doit être faite sur l'utilisation de l'outil technologique des élèves.

#### **14. FOURNITURES SCOLAIRES 2025-2026**

Madame Sonie Boulet présente le document des fournitures scolaires pour les différents niveaux et matières avec les ajouts et retraits bien identifiés.

On questionne si les élèves ont le droit aux écouteurs ou non. La direction mentionne que les écouteurs sont permis seulement s'ils sont utilisés à des fins pédagogiques.

Mme Sophie Boies, secondée par Mme Cécile Moeneart, propose l'adoption des frais scolaires pour l'année 2025-2026.

## ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

### 15. **CODE DE VIE (ART.76), CODES VESTIMENTAIRES ET CODE D'ÉTHIQUE 2025-2026**

M. Nicolas Martel présente le code de vie, les codes vestimentaires et le code d'éthique électronique.

Le code de vie de cette année est reconduit avec l'ajout du libellé suivant concernant la nouvelle loi dans les écoles sur l'interdiction des cellulaires et le vouvoiement :

*« L'usage du cellulaire, des écouteurs et des appareils mobiles personnels sera interdit du début à la fin des cours, y compris pendant les pauses et le dîner, et ce, sur l'ensemble du terrain des écoles. En tout temps, le vouvoiement est obligatoire. »*

Pour le code vestimentaire régulier, une précision a été apportée concernant le pantalon court d'une longueur minimale mi-cuisse.

*Point 9 : Lors des cours d'éducation physique, je porte un chandail de sport identifié par un logo de l'école ainsi qu'un pantalon court d'une longueur minimale mi-cuisse ou un pantalon long (de type entraînement, coton ouaté ou legging). Les espadrilles fermées sont obligatoires.*

Pour le code vestimentaire lors des journées en civil, une précision a été apportée concernant le chandail et la camisole, ils doivent couvrir le dos.

*Chandail : Opaque couvrant le dos et espace de 3 cm maximum entre le chandail et le pantalon (deux doigts).*

*Camisole : Manches coupées, bretelles larges qui couvrent les épaules et le dos.*

Pour le code d'éthique électronique, 3 changements sont apportés :

Nous retirons le libellé *La connexion à l'application EN CLASSE doit être possible en tout temps*, parce que cette application n'est plus disponible.

Nous modifions le libellé *Mon cellulaire reste dans ma case* pour *Mon cellulaire est INTERDIT en tout temps*, étant donné la nouvelle loi.

Nous ajoutons une note étoilée *La recharge est de votre responsabilité et doit être faite chaque soir à la maison*, car plusieurs élèves arrivent en classe et le iPad n'a pas assez de charge pour la période où il est complètement déchargé.

Mme Cécile Moenaert demande comment l'équipe-école va gérer l'interdiction des cellulaires? M. Nicolas Martel dit que l'équipe-école devra se concerter à ce sujet pour trouver des solutions. C'est certain que l'on va rencontrer des enjeux, mais nous devons suivre les obligations du ministère.

M. Yves Savard mentionne que nous devrons renforcer les règles, nous devrons faire des interventions de masse et un travail de sensibilisation et de prévention. C'est certain que les premiers mois seront difficiles pour faire comprendre aux élèves que le cellulaire est strictement interdit.

Mme Mélanie Auclair, secondée par Mme Isabelle Gagnon, propose l'adoption du code de vie, des codes vestimentaires et du code d'éthique électronique pour l'année 2025-2026.

#### ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ

### **16. MISE À JOUR – PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE (ART. 831)**

M. Nicolas Martel explique que nous avons reçu un nouveau gabarit du gouvernement de 48 pages pour intégrer notre plan de lutte. Nous avons réussi à le réduire une trentaine de pages. Les membres ont pris connaissance du préambule afin de comprendre le projet de loi.

M. Martel poursuit en disant que l'année dernière, il y a eu des ajouts sur les violences à caractères sexuels et cette année il y a une nouvelle partie sur le racisme. Nous avons eu des formations sur la polarisation sociale et sur la radicalisation. Nous devons donc construire et développer ces deux sections. Nous devons aujourd'hui adopter l'évaluation du plan de lutte. M. Martel mentionne que dès le début de la prochaine année scolaire, l'équipe va faire la révision du plan de lutte avec le nouveau gabarit et le tout sera présenté à la première rencontre du C.É.

M. Nicolas Martel poursuit avec l'évaluation en présentant un diaporama aux membres. Il fait la lecture des forces et des vulnérabilités ciblées en donnant certains exemples.

Forces :

- Comité de sensibilisation actif.
- Équipe d'intervenants à l'affût des situations.
- Sentiment de sécurité ressenti par les élèves et le personnel de l'école selon le sondage du projet éducatif.
- Nouveau projet éducatif et plan d'action.
- Confidentialité.
- Rigueur dans la prise en charge.
- Mesures de soutien et d'encadrement pour les élèves victimes, auteurs ou témoins.

Vulnérabilités :

- Sollicitation des témoins et/ou parents à la dénonciation.
- Certains lieux dans l'école (couloirs et en classe), le terrain à l'extérieur de l'école, le transport scolaire et sur les réseaux sociaux semblent propices aux gestes d'intimidation et de violence.
- Présence de violence verbale des élèves face au personnel de l'école.
- Présence de violence verbale entre les élèves.
- La compréhension des concepts de conflit et intimidation.

Il présente également l'outil de consignation. Cet outil permet de comptabiliser tous les actes de violence. Cette année, au 30 mai, nous avons eu 36 situations dont 11 cas d'intimidation, 22 cas de violence et 3 cas à caractère sexuel. Nous avons aussi reçu 8 plaintes au total dont 7 intimidation/violence et 1 au niveau du CSS.

M. Hugo Ouellet demande si les plaintes du personnel envers un élève sont comptabilisées dans ses données. La direction dit oui tout est inclus dans cet outil de consignation.

Mme Cécile Moenaert, secondé de M. Hugo Ouellet, propose l'adoption de la mise à jour du plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

C.E. 24-25-47

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**17. MENU ET LISTE DE PRIX POUR LA CAFÉTERIA 2025-2026**

Madame Sonie Boulet présente le menu ainsi que la liste de prix de la cafétéria pour l'année scolaire 2025-2026. Le prix du menu du jour passe de 7,50\$ à 7,75\$, soit une hausse de 0,25\$. La liste de prix affiche une légère hausse entre 0,05\$ et 0,35\$ par item.

Mme Isabelle Gagnon, secondée par Mme Sophie Boies, propose l'adoption du menu et de la liste de prix pour la cafétéria pour 2025-2026.

C.E. 24-25-48

**ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ**

**18. VOYAGES SCOLAIRES**

Mme Sonie Boulet explique qu'à ce jour, il est impossible de confirmer les destinations de voyages pour l'an prochain.

Le Centre de services scolaire a pris un enlignement afin qu'aucun voyage aux États-Unis ne soit possible pour 2025-2026. Tous les voyages au Canada et les voyages hors pays (outremer) pourront être autorisés.

## **19. PROJET ÉDUCATIF : ÉTAT DES TRAVAUX (ART. 74, 75)**

Mme Julie Roger fait un suivi sur la rencontre de comité projet éducatif qui a eu lieu le 16 mai dernier. Le résultat du sondage du bien-être a été présenté, sondage qui s'est déroulé pendant les périodes de cours, ce qui nous a permis d'avoir un plus grand nombre de répondants soit 832 cette année versus 706 l'an passé. Notre indice de bien-être des élèves était de 5,5 l'an dernier est maintenant à 5,8.

Lors de cette rencontre, il y a eu état de la situation par rapport au taux de réussite des garçons en français, soit 83% en décembre et 87% en juin. Ce qui est une belle augmentation. Au niveau des matières FAMUS (français, anglais, mathématique, univers social et science), en décembre nous avions 50% de nos élèves qui n'avaient pas d'échec dans ces matières et en juin le chiffre a atteint le 62%. Ce qui est une belle progression.

Nous sommes aussi revenus sur les trajectoires proposées par les membres du comité et une suggestion a été de mettre en place, l'an prochain, une concertation pour les enseignants par niveau afin de favoriser l'interdisciplinarité.

Le comité fera une rencontre du projet éducatif dès le début d'année prochaine. Nous aurons besoin des résultats ministériels qui arriveront début juillet afin de pouvoir faire des analyses.

## **20. CONSULTATION – RÈGLEMENT RELATIF À LA DÉLÉGATION DE CERTAINES FONCTIONS ET DE CERTAINS POUVOIRS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Les documents pour la consultation sur le règlement relatif à la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs ont été envoyés aux membres par courriel le 4 juin. M. Yves Savard demande aux membres s'ils ont des commentaires ou des questions.

Mme Isabelle Gagnon demande s'il y a une politique interne pour savoir comment on dépense et quel fournisseur on engage. M. Savard précise que des encadrements existent, qu'il y a des balises à respecter conformément avec les normes gouvernementales.

Il est mentionné aux membres que s'ils ont des commentaires, nous pouvons les transmettre d'ici le 30 juin.

## **21. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE SEPTEMBRE 2025 DATE ET POSTES EN ÉLECTION**

L'assemblée générale des parents aura lieu le mercredi 10 septembre prochain. La date du 10 septembre est acceptée de tous.

Il y aura 3 postes à combler l'an prochain, postes venus à terme, soit les postes de Mme Mélanie Auclair, Mme Émilie Carrier et Mme Gina Del Guidice.

M. Yves Savard remercie les 3 parents pour leur implication au sein du conseil d'établissement et mentionne aux parents que s'ils ont encore des enfants à notre école, ils sont les bienvenus à se présenter à nouveau.

## **22. INFORMATION DE LA DIRECTION**

### **22.1 NOUVELLE CONCENTRATION - BASKETBALL**

M. Yves Savard présente aux membres les grandes lignes de la nouvelle concentration qui fera partie de notre offre de services 2026-2027. Afin d'offrir aux jeunes à notre école, Mme Catherine Hamel, coordonnatrice des concentrations sportives a travaillé avec certaines écoles primaires de notre bassin. Elle a rencontré plusieurs jeunes du primaire et a envoyé un sondage aux parents afin de connaître l'intérêt des parents pour cette nouvelle concentration. À la suite de ce sondage, plus de 35 élèves de 5<sup>e</sup> année ont un réel intérêt.

On essaie d'être innovant pour attirer de la clientèle. Nous sommes à travailler une entente de partenariat avec l'école primaire de Stoneham. Il y aura une trentaine d'élèves qui viendront faire de l'exploration en art cet automne, beau projet qui sera chapeauté par M. Stéphane Valois. Par le passé, nous avions déjà fait ce genre de projet avec le département d'arts plastiques. Dernièrement, des jeunes du primaire ont été invités à notre école pour assister à la pièce de théâtre. Les gens de nos concentrations sont très impliqués, oui, il y a M. Stéphane Valois, mais aussi Mme Stéphanie Kelly et M. Adam Bawa qui seront rencontrés sous peu afin de voir comment on peut impliquer la musique à travers ce beau projet d'art.

Mme Geneviève Cyr remercie la direction et les autres membres du personnel qui travaillent fort pour attirer des élèves dans notre école.

### **22.2 TRAVAUX D'ÉTÉ**

Mme Sonie Boulet mentionne qu'il n'y a pas de travaux majeurs cet été, seulement quelques travaux de peinture par l'ouvrier et le grand ménage habituel.

## **23. CALENDRIER DES ACTIVITÉS / SORTIES ÉDUCATIVES (art. 87)**

Aucune nouvelle activité à accepter, car nous sommes à la veille des examens.

## **24. BONS COUPS**

M. Yves Savard souligne quelques bons coups de l'équipe-école :

Bravo à l'Escouade Tac Tic, élèves qui ont de l'intérêt pour le soutien informatique, ont participé à un panel de l'AQUOPS au Centre des congrès de Québec. Ils ont fait la promotion de ce qu'ils font à l'école. Félicitations à Mme Julie Langlois, technopédagogue à l'école et à Mme Sylvie Perron, PPS au centre de services scolaire.

Bravo pour la comédie musicale Grease, encore une fois sous la supervision de M. Stéphane Valois, ce fut un franc succès.

Il y a la Collecte de sang, qui a été nommée par les élèves. Nous précisons que 412 vies seront sauvées grâce à cette collecte. Merci à Mme Catherine Hamel, Mme Johanne Tremblay et M. Guillaume Cyr pour l'organisation de cet événement.

Une belle initiative de collaboration a vu le jour pour la préparation d'une pochette visant à soutenir les élèves ayant des mesures adaptatives afin de vivre une transition en douceur vers le Cégep. Bravo à Mme Sophie Lefebvre et sa collègue CO, TES et orthopédagogues qui ont participé à ce projet.

Les dons amassés pour l'Ukraine, 1392,10\$. Félicitations aux organisateurs, Nicolas Martel, Sonia Gagnon, Jessy Lajoie et Alexandre Julien.

Semaine de la diversité, beaucoup d'activités présentées à l'heure du diners.

Tous les spectacles de fin d'année soulignés plus tôt par les élèves. Nous ajoutons à ces événements, le spectacle des élèves de l'harmonie « Viens jouer avec nous » à la salle Albert Rousseau. Les médias étaient présents pour ce grand événement.

Mme Sophie Boies a participé à tous les spectacles cette année. Elle a constaté toutes les belles choses qui se font à l'école. Elle confirme qu'il y a beaucoup de talents. M. Adam Bawa c'est incroyable tout ce qu'il a accompli avec ses élèves, il donne beaucoup de son temps. Bravo!

Mme Cécile Moenaert rajoute dans les bons coups le voyage à Boston. Elle veut remercier les enseignants Jessie Renaud et Mathieu Bossé. Pour toute la préparation de ce très beau voyage.

Un deuxième bon coup est mentionné par Mme Moenaert, elle a écrit un texte pour Mme Isabelle Desaulniers, T.E.S. qui a eu un impact très positif concernant sa fille. Ce texte sera acheminé à Mme Desaulniers. Elle remercie aussi tous les membres du personnel de soutien qui, jour après jour, font une différence dans nos écoles. Leur travail mérite notre reconnaissance et notre gratitude.

Tommy Larouche souligne également les efforts des élèves qui ont reçu des prix lors du Gala Méritas, dont une bourse de M. Sylvain Lévesque, député, la médaille du Lieutenant-gouverneur et plein d'autres prix. Bravo!

Pour poursuivre dans les bons coups, M. Savard adresse quelques remerciements :

Merci à Tommy Larouche et Justine Guertin pour leur implication. Ils étaient toujours présents avec le sourire. Il leur souhaite bon succès pour la suite et leur mentionne qu'ils seront toujours les bienvenus à l'école.

Merci à Mme Louise-Fortier Barbeau pour son implication. Il mentionne que c'est magnifique de voir qu'elle a encore la même passion depuis des années envers l'école.

Merci aux membres qui quittent pour leur implication et merci à Mme Émilie Carrier pour son rôle de présidence qui n'est pas toujours facile, mais qu'elle a été faite avec brio.

Merci à Mme Sophie Lefebvre, conseillère d'orientation, qui va nous quitter pour un poste à 5 jours/semaine dans une autre école secondaire.

Monsieur Savard mentionne que pour sa part, il va terminer son mandat. Il remercie les gens de l'école pour leur accueil et qui lui ont rendu la vie facile dans le cadre de son travail.

Mme Carrier remercie M. Savard d'avoir pris le flambeau des Éclaireurs, d'être sorti de sa retraite pour quelques mois. Merci!

**25. AUTRES SUJETS**

Aucun.

**26. QUESTIONS DES MEMBRES**

Aucune question.

**27. LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Mme Émilie Carrier, présidente, mentionne que c'était sa dernière rencontre du Conseil d'établissement. Elle remercie les membres de lui avoir permis d'avoir été la présidente du conseil des dernières années. Merci à tous.

M. Yves Savard tient à souligner le travail de Mme Anick Bédard, elle prépare tous les documents de rencontres, elle est d'une rigueur assez incroyable.

Les membres applaudissent. Mme France Bélanger, seconde par Mme Patricia Côté, propose la levée de l'assemblée à 20 h 59.

C.E. 24-25-49

---

Anick Bédard  
Secrétaire de la rencontre

---

Émilie Carrier  
Présidente